

OS B 1111

B 15837

08 OCT. 2019

SASU FME

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018

FME

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 000 euros

Siège social : 3 Rue de Sarrelouis
67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG 482 945 011

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2019**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 658 788,77 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	658 788,77 euros
A la Réserve Légale	- 10 000,00 euros
Solde	<u>648 788,77 euros</u>
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	+ 814,14 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	<u>649 602,91 euros</u>
A titre de dividendes	- 120 000,00 euros
Soit 1 200,00 euros par action	
Le solde	<u>529 602,91 euros</u>
. Au compte "Autres Réserves"	- 529 000,00 euros
Qui s'élève ainsi à 1 339 304,00 euros	

1/21

. Au compte "Report à Nouveau"
Qui s'élève ainsi à 602,91 euros

- 602,91 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juillet 2019.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, dans l'hypothèse d'une option à l'imposition au barème progressif, s'élève à 120 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

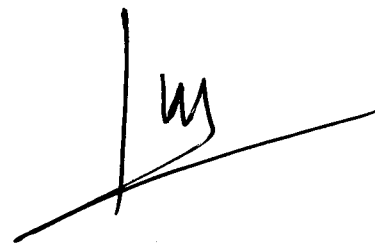
De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la Loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

1/4

EXERCICE	DIVIDENDE	DIVIDENDE PAR TITRE
Exercice clos le - 31 décembre 2015	90 000 euros	soit 900 euros par titre
Exercice clos le 31 décembre 2016	90 000 euros	soit 900 euros par titre
Exercice clos le 31 décembre 2017	140 000 euros	soit 1 400 euros par titre

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line followed by a stylized 'M' and a long horizontal stroke extending to the right.

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

FME SAS

au capital de 1 000 000 €
3 rue de Sarrelouis 67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 482 945 011
SIRET 482 945 011 00021

arianeAUDIT

FME

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 Euros
3 rue de Sarrelouis
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 482 945 011
SIRET 482 945 011 00021

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous vous précisons que votre société n'étant pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Immobilisations financières

La note « Immobilisations financières » figurant dans l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à ces comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes retenues, nous nous sommes assurés de leur correcte application et de la pertinence des informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

13 boulevard Clémenceau_67000 Strasbourg
contact@ariane-experts.com t_03 88 150 150 f_03 88 150 160 www.ariane-audit.com



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il



3/4

- attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 20 juin 2019

ARIANE AUDIT
Le commissaire aux comptes



Christophe BRAND



FME

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 Euros
3 rue de Sarrelouis
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 482 945 011
SIRET 482 945 011 00021

**ANNEXES AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

SOMMAIRE

BILAN	I
COMPTE DE RÉSULTAT	II
ANNEXE	III

Bilan actif

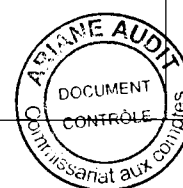
	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1		1	1
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	51 138		51 138	51 138
Constructions	387 965	78 113	309 852	325 194
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	145 729	75 400	70 329	85 593
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	196 600		196 600	197 374
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				2 475
ACTIF IMMOBILISE	781 433	153 513	627 920	661 774
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	835 566		835 566	602 225
Autres créances	3 208 712		3 208 712	2 358 268
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	787 895		787 895	112 287
Charges constatées d'avance				2 330
ACTIF CIRCULANT	4 832 173		4 832 173	3 075 110
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	5 613 606	153 513	5 460 093	3 736 884

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

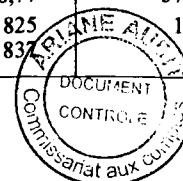
2 475



Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	1 000 000	900 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	90 000	90 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	810 304	471 304
Report à nouveau	814	224
Résultat de l'exercice	658 789	579 590
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	522	317
CAPITAUX PROPRES	2 560 429	2 041 435
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		1 631
Autres emprunts obligataires	1 032 877	
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 116 043	1 123 195
Emprunts et dettes financières divers	471 272	309 550
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 780	36 818
Dettes fiscales et sociales	221 448	218 134
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 620	6 120
Autres dettes	12 624	
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 899 664	1 695 449
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	5 460 093	3 736 884

Résultat de l'exercice exprimé en euros en tièmes	658 788,77	579 590,12
(1) Dont dettes à moins d'un an	1 507 825	1 355 383
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	699 837	679 334



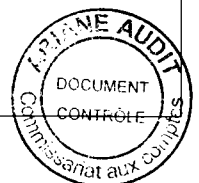
Compte de résultat

			31/12/2018	31/12/2017
	France	Exportation	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)	660 140		660 140	734 397
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	660 140		660 140	734 397
Productions stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			(1)	
PRODUITS D'EXPLOITATION			660 139	734 397
Achats de marchandises Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
Autres achats et charges externes			86 821	106 833
Impôts, taxes et versements assimilés			7 775	4 795
Salaires et traitements			252 000	275 000
Charges sociales du personnel			95 487	
Cotisations personnelles de l'exploitant			3 523	121 937
Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			30 605	30 605
Dotations aux provisions : - sur immobilisations - sur actif circulant - pour risques et charges				
Autres charges			542	(734)
CHARGES D'EXPLOITATION			476 752	538 436
RESULTAT D'EXPLOITATION			183 387	195 961

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION	183 387	195 961
Bénéfice attribué ou perte transférée	339 946	543 517
Perte supportée ou bénéfice transféré	176 038	119 334
De participations (3)	19 635	11 828
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	160 000	160 000
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	179 635	171 828
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	66 412	43 615
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	66 412	43 615
RESULTAT FINANCIER	113 223	128 212
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	460 518	748 356
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	202 953	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	202 953	
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	4 200	
Dotations aux amortissements et aux provisions	206	206
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 406	206
RESULTAT EXCEPTIONNEL	198 547	(206)
PARTICIPATION DES SALARIES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	277	168 560
TOTAL DES PRODUITS	1 382 673	1 449 741
TOTAL DES CHARGES	723 884	870 151
RESULTAT DE L'EXERCICE	658 789	579 590

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2014-05 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015 et n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 460 093 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 382 673 euros** et un total **charges de 723 884 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 658 789 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations financières

Les titres de participation correspondant exclusivement à des titres souscrits lors de la constitution des filiales.

Ces titres sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité.

Les participations détenues au sein de sociétés civiles de construction vente tiennent compte des perspectives de commercialisation et des marges prévisibles sur les programmes en cours.

Créances et dettes

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat des SCI

La quote-part de résultat issus des affectations de résultat des SCI de Construction-Vente figure dans le compte de résultat par l'intermédiaire des comptes de quote-part de résultat des opérations faites en commun (655 et 755).

Emprunt obligataire

La société FME a émis le 30 août 2018, un emprunt d'un million d'Euros (1 000 000€) représenté par 10 000 obligations ordinaires non convertibles en actions.
Ces obligations pourront être remboursées en totalité ou en partie à compter du 1er janvier 2023 et, en tout état de cause, au plus tard le 31 décembre 2026.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1					1
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1					1
		51 138					51 138
	sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	387 965					387 965
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	102 276					102 276
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	43 453					43 453
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	584 832					584 832
	Autres participations	197 374		3 790		4 564	196 600
	Autres titres immobilisés	2 475				2 475	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	199 849		3 790		7 039	196 600
	TOTAL	784 682		3 790		7 039	781 433

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	62 772	15 341		78 113
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	35 048	8 566		43 613
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	25 089	6 698		31 787
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	122 908	30 605		153 513
TOTAL		122 908	30 605		153 513

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
		206					206
TOTAL IMMOB CORPORELLES		206					206
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL		206					206
TOTAL GENERAL NON VENTILE			206				206

ANNEXE - Élément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	317	206		522
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	317	206		522
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		317	206		522

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		206		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	835 566	835 566	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	145 619	145 619	
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 430	5 430	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	3 024 576	3 024 576	
	Débiteurs divers	33 087	33 087	
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		4 044 278	4 044 278	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	1 032 877	32 877		1 000 000
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	699 837	307 999	391 838	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	416 206	416 206		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	37 780	37 780		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 316	25 316		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	151 387	151 387		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	44 745	44 745		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 620	7 620		
	Groupe et associés (2)	471 272	471 272		
Autres dettes	12 624	12 624			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		2 899 664	1 507 825	391 838	1 000 000
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 000 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		27 655			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		7 472			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir		1 440 520
Autres créances clients		819 635
<i>Clients - Factures à établir</i>	<i>819 635</i>	
Autres créances		620 885
<i>c/c EDIFIPIERRE EXPLOITATION</i>	<i>65 083</i>	
<i>C/C LES 7 PERLES DE GASSIN</i>	<i>399 550</i>	
<i>C/C SEP VILLA GASSIN</i>	<i>130 000</i>	
<i>Intérêts courus s/CC</i>	<i>13 940</i>	
<i>Assoc. Inter. sur C/C EBFC</i>	<i>12 313</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		157 242
Autres emprunts obligataires <i>Int.courus / autres emp.oblig.</i>	32 877	32 877
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>Interets courus à payer</i>	4 533	4 533
Emprunts et dettes financières divers <i>C/C L'ID'ILL QP Affect Résult</i> <i>C/C AFF RES 7 PERLES DE GASSIN</i> <i>C/C Affect.résul.Dijon Patrim.</i> <i>Intérêts courus à payer</i>	5 879 134 38 970 237	45 221
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>Factures Non Parvenues</i>	29 867	29 867
Dettes fiscales et sociales <i>Etats - Charges à payer</i> <i>TAXE D'APPRENTISSAGE</i> <i>PARTICIPATION FORMATION PROFES</i>	42 250 1 109 1 386	44 745



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2018

	31/12/2018		
Du capital social début exercice	100,00	9 000,0000	900 000,00
Emises pendant l'exercice		0,0000	
Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
Du capital social fin d'exercice	100,00	10 000,0000	1 000 000,00

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
SAS EDIFIPIERRE	2 717 381	80,00	207 168
SAS EDIFIPIERRE Bourgogne-Franche Comté	3 153 062	80,00	511 246
SAS EDIFIPIERRE Ile de France	35 906	60,00	384
SAS EDIFIPIERRE Paca	183 608	80,00	32 356
2. Participations (10 à 50 %)			
SCI ODALCO (exercice clos au 31/12/2018)	79 251	25,00	74 251
SCI les terres de haut (exercice clos au 31/12/2018)	3 951	25,00	(1 049)
SCI Centre Rhinau (exercice clos au 31/12/2018)	(5 331)	20,00	(10 331)
SCI SIKARU (exercice clos au 31/12/2018)	(13 870)	50,00	(14 870)
SARL BGV (exercice clos au 31/12/2018)		33,33	
SARL Green Marsh (exercice clos au 31/12/2018)	(752)	25,00	(8 514)
SARL EDIFIPIERRE Exploitation (exercice clos au 30/09/2018)	49 756	33,33	65 646
SCI BRAILLE (exercice clos au 31/12/2018)	(185 022)	33,00	(93 145)
SCCV Chazal (exercice clos au 31/12/2018)	(13 288)	15,00	(14 288)
SCCV AHUY Place 1 (exercice clos au 31/12/2018)	38 817	33,00	22 963
Diversity (exercice clos au 30/09/2018)	209 259	20,00	208 255
Point Du Jour (exercice clos au 30/09/2018)	313 924	25,00	312 924
SCCV LA LOUVIERE (exercice clos au 31/12/2018)	(4 000)	50,00	(5 000)
SCCV L'UNITHA (exercice clos au 31/12/2018)	(32 559)	20,00	(33 559)
SCCV ANVERGUR (exercice clos au 31/12/2018)	1 000	35,00	
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			

- (3 Détenion en usufruit
(4 Aucun exercice arrêté

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
2. Participations (10 à 50 %)			
SCCV Lafayette patrimoine (31/12/2018)	44 602	50,00	9 328
SCCV 44 Y (exercice clos au 31/12/2018)	(28 522)	17,00	(29 522)
SCCV La Closerie (exercice clos au 31/12/2018)	(14 686)	50,00	(15 686)
SCCV AHUY Place 2 (exercice clos au 31/12/2018)	119 241	33,33	118 241
SCCV 13 ROTONDE (exercice clos au 31/12/2018)	49 801	33,33	72 229
SCCV ELISABETH 3 (exercice clos au 31/12/2018)	(47 572)	20,00	(8 516)
SCI LE PATIO PROVENCAL (exercice clos au 31/12/2018)	340 690	35,00	339 690
SCCV 75 AVH (exercice clos au 31/12/2018)	702	33,00	3
SCCV AHUY PLACE 3 (exercice clos au 31/12/2018)	(17 905)	33,00	(7 684)
SCCV SENNECEY 11 A 1 (exercice clos au 31/12/2018)	(43 878)	33,00	(17 115)
SCI DIVERCITY PARIS 14EME (exercice clos au 31/12/2018)	(9 091)	20,00	(10 091)
SCI MDB CANOPEE (exercice clos au 31/12/2018)	(94 170)	20,00	(95 170)
SCCV 45 RDL (exercice clos au 31/12/2018)	(14 145)	33,00	(15 145)
SCCV 8 ROT (exercice clos au 31/12/2018)	(13 205)	33,00	(14 205)
SCCV 154 RA (exercice clos au 31/12/2018)	(7 572)	33,00	(8 572)
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			

- (3) Détention en usufruit
 (4) Aucun exercice arrêté

